

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

Aramis DE ALBUQUERQUE FARIAS

né le 23/12/1991 à Barbalha (BRESIL)

de nationalité BRESILIENNE

a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 14/02/2017

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 055081-001382

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : DE ALBUQUERQUE FARIAS Aramis

Nationalité: BRESILIENNE

Date et lieu de naissance : 23/12/1991 Barbalha (BRESIL)

N° de candidat : 055081-001382

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session: 2016-11-T centre d'examen: Recife (BRESIL)

ÉCRIT Production note 20,50 / 25

Compréhension note : 23,00 / 25

ORAL Production note: 19,00 / 25

Compréhension note : 21,50 / 25 NOTE FINALE : **84,00 / 100**

n° de diplôme : 055081-201611T-3288087

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

• DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire

• DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant

• DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté